

PHS
p.02

POUVOIRS PUBLICS

Précisions sur l'avenir de la Miviludes ■ France

■ Dans une réponse publiée au journal officiel du Sénat le 12 mars 2020, le ministère de l'Intérieur a apporté des éclaircissements sur la continuité du travail de la MIVILUDES depuis son rattachement au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)...

Groupes
p.04

CONSCIENCE ÉVOLUTION VITALITÉ ÉNERGIE (CEVE)

Jugement pour abus de faiblesse ■ France

■ Le tribunal correctionnel de Périgueux a requis deux ans d'emprisonnement pour abus de faiblesse à l'encontre d'Éric Dubois, président de la société Conscience évolution vitalité énergie (Ceve) basée à Chassaignes (Dordogne)...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes
connexes
p.20

YOGA

Des accusations au sein de la communauté Sivananda ■ Canada

■ Le quotidien canadien *Le Devoir* a révélé plusieurs témoignages qui font état d'agressions et de harcèlements sexuels commis par des dirigeants de l'une des organisations de yoga les plus connues d'Occident, le Sivananda yoga...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Miviludes
- Association / Adfi

Groupes

- p. 04 ■ Aum
- Conscience Évolution Vitalité Énergie (Ceve)
- p.05 ■ Douze Tribus

- p. 06 ■ Flammes jumelles
- p. 08 ■ Luz Del Mundo
- p. 09 ■ Mormons
- p. 10 ■ Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu
- p. 11 ■ Scientologie
- p. 13 ■ Témoins de Jéhovah
- p. 14 ■ Tvind / Humana

Mouvances

- p. 16 ■ Mouvance protestante
- p. 18 ■ Paranormal
- p. 19 ■ Pratiques de soins non conventionnelles (PSNC)
- Vaudou

Thèmes connexes

- p. 20 ■ Yoga

Phénomène sectaire

Pouvoirs publics

Précisions sur l'avenir de la Miviludes ■ France

■ Dans une réponse publiée au journal officiel du Sénat le 12 mars 2020¹, le ministère de l'Intérieur a apporté des éclaircissements sur la continuité du travail de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) depuis son rattachement au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR).

Le sénateur des Hauts-de-Seine, Roger Karoutchi interrogeait le ministre sur l'éventuelle perte du caractère interministériel lié au rattachement au CIPDR et posait la question d'une possible baisse des effectifs. Il souhaitait savoir comment l'Etat comptait matérialiser son engagement dans une lutte primordiale.

La réponse apportée par le ministère de l'Intérieur rappelle les raisons qui ont dicté le rattachement de la Miviludes au ministère de l'Intérieur :

la Miviludes pourra exercer ses missions en articulation avec le Secrétariat Général du CIPDR, les champs des deux organismes, bien que pas tout à fait similaires, ayant pour point commun la lutte contre les nouvelles formes de radicalités et des phénomènes d'emprise. Dans sa réponse, le ministère rappelle qu'il a par tradition une « vocation d'animation interministérielle dans ses champs de compétence ». Le rattachement de la Miviludes ne modifie donc pas la nature interministérielle de son action.

La coopération avec les associations œuvrant dans l'aide aux victimes sera maintenue. Le rapport annuel édité par la Miviludes est maintenu. Les agents en place continueront leur travail et le site internet et les archives de la mission sont par ailleurs conservés. Le niveau de vigilance de l'action de la Miviludes est conservé, « y compris sur l'anthroposophie » est-il précisé. ■

1. Lire en intégralité la question et la réponse : <http://www.senat.fr/basile/visio.do?id=qSEQ191012879>

Associations / Adfi

L'Adfi Alsace à l'écoute des victimes de sectes ■ France

■ Le média strasbourgeois *Pokaa* a reçu des membres de l'Adfi Alsace pour un entretien au cours duquel ont été abordés divers aspects du phénomène sectaire et notamment son évolution actuelle sur les réseaux sociaux.

L'Adfi Alsace compte une quinzaine de bénévoles qui se relaient toute la semaine pour tenir une permanence

téléphonique. En 2019, ils ont reçu environ 200 appels et 210 SMS, parmi lesquels 55 ont nécessité un signale-

ment à la police.

L'Adfi rappelle que l'article 1^{er} de la Constitution Française protège la li- >>>

>>>

berté de croyance des individus, mais l'absence de définition juridique du mot secte constitue une difficulté pour le travail des associations. Cependant l'Adfi précise que « Lorsqu'il y a un phénomène de déstabilisation mentale, qui débouche sur une rupture avec l'entourage, on peut s'inquiéter d'une dérive sectaire. », en particulier si c'est la conséquence de l'adhésion à une structure de type dogmatique, autoritaire au fonctionnement opaque.

Pour l'Adfi, les idées reçues sur les sectes sont nombreuses, en particulier celles sur le profil des victimes. L'Adfi explique que les propositions sectaires peuvent toucher tout le monde, car elles n'ont pas « forcément un lien avec la religion », et ne sont pas toujours le fait de grosses structures. Un adepte n'est ni consentant, ni plus faible, ni moins intelligent que n'importe quelle autre personne.

Mais l'endoctrinement se déroule toujours selon le même schéma. Au départ il y a une promesse répondant à une aspiration : bien-être, réponse à une quête de sens... Puis lorsque la rencontre a lieu, la secte

déploie ses atouts de séduction (valorisation, mise en confiance...) pour retenir le nouvel adepte. Une fois cette étape franchie, vient l'endoctrinement et enfin la rupture avec l'environnement d'origine, famille, amis, collègues. Détenteur du nouveau savoir inculqué par le groupe, le nouveau venu se coupe de ceux qui ne le comprennent pas pour avancer vers la connaissance. Une fois le retour vers les proches impossible, la secte le maintient sous sa dépendance en l'obligeant à investir tout son temps pour la mission fixée par le groupe. Il ne doit plus penser et agir que selon ses le droit à l'erreur n'est pas permis, « les sentiments de culpabilisation et de dénonciation alimentent une atmosphère de peur ».

L'Adfi Alsace alerte sur le danger des réseaux sociaux dans l'embrigadement sectaire. Internet amplifie le « pouvoir d'attraction des sectes » en leur donnant la possibilité de toucher directement les adeptes et de les isoler. Le caractère instantané des communications rend la réflexion et la prise de recul difficile. En outre, le web facilite grandement les transferts d'argent.

Les secteurs investis par les sectes ne sont pas forcément en lien avec le domaine du religieux, et l'inquiétude de l'Adfi Alsace se porte surtout vers la santé. Près de 3 000 médecins seraient en lien avec des mouvements sectaires. Les propositions promettant la libération de « son potentiel de guérison, d'épanouissement, ou de réussite » sont nombreuses. Mais leur efficacité n'étant pas prouvée, elles peuvent se révéler dangereuses et devenir un enjeu de santé publique.

Avoir un proche dans une secte, ça n'arrive pas qu'aux autres, et l'Adfi donne des pistes pour repérer les signes d'embrigadement : changement de comportement, prosélytisme, rejet des autres, refus de soins, fortes dépenses pour l'organisation. L'Adfi conseille de garder le contact avec le proche et surtout de ne pas le culpabiliser s'il quitte le groupe car en laissant la secte, il laisse le but, la mission auxquels il consacrait sa vie et il aura besoin de soutien.■

(Source : Pokaa, 11.03.2020)

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...
Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Groupes

Aum

Hommage aux victimes ■ Japon

■ La date du 20 mars 2020 correspondait au macabre anniversaire des 25 ans de l'attentat au gaz sarin perpétré par des membres d'Aum dans le métro de Tokyo. Cet acte terroriste a fait 13 morts et plus de 6 300 blessés. Le Japon a rendu hommage à ces victimes.

La commémoration a eu lieu à la station de métro Kasumigaseki où se sont déroulés les faits. Des employés du métro ont observé un temps de prière en silence.

Plusieurs dirigeants du mouvement

ont été exécutés, pourtant le groupe a refait surface en 2000 sous l'appellation d'Aleph. Un autre groupe, baptisé Hikari No Wa, a été fondé par l'ancien porte-parole d'Aum. Ces groupes sont sous étroite surveillance de la part des autorités. ■

(Sources : The Independent, 19.03.2020 & La Libre.be, 20.03.2020)

Lire d'autres articles sur le site de l'UNADFI :

<https://www.unadfi.org/mot-clef/aum-aleph/>

Conscience
Évolution Vitalité
Énergie

Jugement pour abus de faiblesse ■ France

■ Le tribunal correctionnel de Périgueux a requis deux ans d'emprisonnement pour abus faiblesse à l'encontre d'Éric Dubois, président de la société Conscience évolution vitalité énergie (Ceve) basée à Chassaignes (Dordogne). L'accusé est mis en cause pour avoir utilisé sa position afin de commettre des abus sur ses clientes. Le délibéré sera rendu le 15 avril 2020.

Éric Dubois se présente comme « thérapeute énergéticien ». Il organisait des séminaires de développement personnel et de méditation. Il prétend avoir suivi une

initiation auprès de moines tibétains et avoir un don de clairvoyance. Son centre proposait des cours de qi gong, de réénergétisation corporelle, de réflexologie et d'harmonisation

corporelle des énergies.

En 2013, quatre plaintes ont été déposées à son encontre conduisant à sa mise en examen en mars 2014 pour des faits de viols, agressions >>>

>>>

sexuelles et abus de faiblesse sur des personnes en état de sujétion psychologique. Les abus auraient eu lieu sous couvert d'ouverture du « chakra racine ». Dans leurs récits les quatre plaignantes ont décrit un processus de séduction, de diabolisation de l'entourage, de mise en confiance conduisant à asseoir l'emprise d'Éric Dubois. Devant le tribunal correctionnel, le dirigeant centre Ceve a expliqué que les rapports sexuels ont eu lieu dans le « cadre d'une relation sentimentale réciproque ». Ce qui a conduit une plaignante à interroger ironiquement sur le fait que ces rapports se déroulaient sur le lieu de travail de l'accusé et qu'elle lui remettait à chaque fois un chèque de 65 euros.

En 2018, un arrêt de la chambre d'instruction avait écarté la tenue d'un procès aux assises en se

basant sur le fait qu'au moment des faits Éric Dubois n'était pas en capacité de percevoir l'absence de consentement. Cela explique pourquoi devant le tribunal correctionnel le prévenu répond uniquement à des faits d'abus de faiblesse et à aucune infraction en lien avec les abus sexuels.

L'association Femmes solidaires s'est portée partie civile pour venir en aide aux plaignantes. Elle a fait citer la psychiatre Marie-France Hirigoyen en qualité de témoin. Spécialiste de l'emprise et de la manipulation mentale, celle-ci a rappelé la mécanique d'emprise : le repérage de la vulnérabilité, la séduction, la culpabilisation, l'isolement, l'aliénation. En outre, elle a expliqué la technique du pied dans la porte utilisée par les manipulateurs pervers : il commence par une

invitation à se dénuder pour des prétendues vertus thérapeutiques puis progressivement les requêtes prennent un caractère sexuel. Les personnes se sentent alors engagées et se voient culpabilisées en cas de refus. Pour la spécialiste, les victimes d'Éric Dubois ont perdu leur libre arbitre et leur esprit critique. Selon Marie-France Hirigoyen, le pervers narcissique et/ou sexuel « se sert de l'autre pour se compléter ». Ces personnes exercent leur emprise pour satisfaire leurs besoins et valoriser leur narcissisme. ■

(Sources : Sud Ouest 26.02.2020 & 27.02.202)

Lire les articles sur le site de l'UNADFI sur le Centre Conscience Évolution Vitalité Énergie (Ceve) : <https://www.unadfi.org/mot-clef/centre-conscience-evolution-vitalite-energie-ceve/>

Douze Tribus

L'enquête se poursuit ■ Australie

■ Les perquisitions¹ et fouilles entamées fin février sur deux propriétés des Douze Tribus ont pris fin le 5 mars à Picton et le 7 mars à Bigga (Nouvelle-Galles du Sud). Trois tombes auraient été découvertes sur le second site. Selon une information du *Daily Mail*, non confirmée par la police, un seul corps aurait été retrouvé. Même si aucun membre n'a été interpellé, l'enquête ouverte en septembre 2019 n'est pour autant pas terminée. Ces perquisitions faisaient suite à des allégations d'enfants mort-nés au sein du groupe et non déclarés.

La communauté des Douze Tribus s'est implantée en Australie dans les années 1990. Enregistrée comme organisation religieuse, elle ne paye pas d'impôts et ne déclare pas les

adeptes qui travaillent dans ses diverses entreprises, fermes et cafés essentiellement en Nouvelle-Galles du Sud.

Selon Chen Czarnecki, fondateur et ancien dirigeant de la branche australienne pendant 30 ans, l'organisme d'État WorkCover, chargé de la protection des droits

>>>

>>>

des travailleurs, a eu beaucoup de mal à travailler avec la communauté car toutes les personnes employées par les entreprises du groupe sont considérées comme patrons et ne sont pas rémunérées.

Il a également confirmé que les membres des Douze Tribus étaient découragés de chercher de l'aide médicale extérieure, même en cas de maladie grave. Il raconte : « Je connais une fille qui était sur le point de mourir. Quand ils l'ont amenée là-bas [à l'hôpital] et qu'elle a eu sa transfusion sanguine, elle était presque partie ». Lors de son interview, par 9now.nine, il a montré aux journalistes des guides médicaux donnant aux membres des

instructions sur la façon de traiter diverses maladies graves avec des herbes, « y compris la prise d'ail et d'huile d'olive mélangés pour traiter la pneumonie infantile et la prise de vitamines B et de pissenlit au début d'une pré-éclampsie menaçant le pronostic vital chez les femmes enceintes. »

Sur le site de la communauté tout semble idyllique, de l'environnement verdoyant à la vie quotidienne de la communauté à laquelle les enfants participent en effectuant joyeusement les mêmes tâches que celles des adultes. Mais la réalité est tout autre. Elle a été révélée en 2013 dans le Sydney Morning Herald par Mark et Rosemary Ilich, un couple d'ex

adeptes qui ont raconté comment, pour se conformer aux directives du groupe, ils ont dû renoncer à tous leurs biens et imposer à leurs enfants une discipline de fer. Les enfants, qui se doivent d'être parfaitement obéissants, sont « disciplinés » à coup de baguette à la moindre faute. Ils doivent ne pas pleurer pendant la punition et s'excuser une fois que leurs parents leur ont expliqué les raisons de leur punition. ■

(Sources : 9now.nine, Illawarra Mercury 07.03.2020 & DailyMail, 08.03.2020)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *Encore une communauté perquisitionnée* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/encore-une-communaute-perquisitionnee/>

Flammes jumelles / Twin Flames

Un groupe de coaching en amour spirituel qui a tout d'une secte ! ■ États-Unis

■ Quelques jours après que *VICE* ait publié une enquête révélant le fonctionnement sectaire de Twin Flames Universe, une école de coaching de vie en ligne, ses dirigeants ont envoyé une lettre de menace aux anciens membres qui avaient témoigné pour le journal. Signée par les fondateurs, Shaleia et Jeff Ayan, de leur vrai nom Ender Ayanethos et Megan Plante, la lettre qualifie les propos des ex adeptes de mensonges répandus par des opposants. Ils les enjoignent à publier une rétractation collective dans laquelle ils s'excuseront sous peine de révélations ruineuses pour leur vie. Twin Flames Universe a également menacé de poursuivre *VICE*.

Shaleia et Jeff Ayan ont nié diriger une secte, même s'ils reconnaissent se faire appeler « Le Maître Christ, souverain éternel de toute la Création par la main aimante de Dieu ». Ils expliquent que leur démarche n'a jamais été motivée par l'argent, « mais par le désir de guérir la souffrance

dans le monde ». Et si aujourd'hui ils peuvent conduire une corvette c'est, selon eux, parce qu'ils sont « devenus riches en partageant la bénédiction de leur travail avec le monde ». Le groupe est également connu sous les appellations de Twin Flame Ascension School et

LifePurposeClass.com. L'école prétend aider les élèves à trouver leur « flamme jumelle », c'est à dire « une version plus intense d'une âme sœur ». Vivre une « union harmonieuse » avec elle serait la réponse à tous les problèmes de la vie. En cinq ans, les deux fondateurs

>>>

>>>

ont publié des centaines de vidéos sur les relations humaines, la quête de sens et d'autres concepts new age. Les élèves attirés par les vidéos gratuites doivent ensuite payer pour poursuivre leurs études spirituelles. Un accès illimité aux vidéos de relations coûte 2 222 dollars. Les vidéos au contenu exclusif sont accessibles contre la somme de 1 899 dollars. Les sessions de travail individuels valent 200 dollars par session. Pour motiver leurs adeptes à recruter, ils offrent une commission de 10% à ceux qui vendent un abonnement à vie d'une valeur de 2 222 dollars.

Mais le groupe ne se contente pas de résoudre des problèmes relationnels, il prétend aussi pouvoir traiter des pathologies psychologiques grâce à une technique baptisée « processus d'alignement de l'esprit ». Jeff affirme pouvoir réduire considérablement les symptômes du syndrome de stress post traumatique et résoudre les traumatismes infantiles. Croyant que les « maladies physiques ont des racines spirituelles », il raconte être à l'origine de la guérison du cancer du sein, en phase terminale, d'une adepte qu'il suivait. Cette dernière n'a en fait jamais arrêté son traitement médical...

Les victimes qui se sont exprimées dans les articles publiés en février et mars par *Vice* font toutes les mêmes reproches aux dirigeants : ils expliquent avoir été manipulées pour effectuer des centaines d'heures de travail gratuitement, avoir dépensé des milliers de dollars pour leurs cours, avoir été découragées de

rechercher des soins de santé mentale professionnels et avoir dû rompre tout lien avec leurs familles. Certains étudiants ont même fait l'objet d'une arrestation et d'un traitement psychiatrique à la suite de leur implication dans Twin Flames Universe.

Lenae Burchell qui a quitté le groupe en juillet 2019 n'a été membre que quelques mois. Mais cette mère de famille célibataire, souffrant d'un syndrome de stress post traumatique non résolu, est rapidement tombée sous l'emprise du groupe, jusqu'à lui consacrer plus de 30 heures par semaine en plus de son travail. Attirée par un homme qui ne voulait pas d'elle, elle pensait que le groupe l'aiderait à déterminer si cette personne était son âme sœur. Au lieu de la dissuader de poursuivre l'homme, le coaching de Twin Flames l'a encouragée à accentuer ses démarches envers lui, jusqu'à l'obsession.

Elle n'est pas la seule à avoir été ainsi poussée. Une autre femme, qui avait rejoint Twin Flames à la suite d'un grave problème de santé et d'une rupture, avait été incitée par le groupe à violer une ordonnance du tribunal lui interdisant de contacter celui qu'elle pensait être sa flamme jumelle. Ce qui lui a valu de nombreux problèmes juridiques.

Arcelia Hugues, une autre ex adepte, a dépensé des centaines de dollars par mois pour les cours « d'alignement mental » proposés par le groupe. Lorsque Jeff et Shaleia Ayanont appris qu'elle était transsexuelle, elle a été immédiatement promue

au poste d'ambassadrice « trans » pour le groupe et a été encouragée à recruter dans d'autres communautés en ligne. La contrepartie de ce travail bénévole devait être le versement d'une commission sur les nouvelles inscriptions à l'école. Mais son intense investissement ne lui a rien rapporté.

Gregory Abbey, un producteur de musique de 29 ans recruté sur Youtube en 2015, a quitté le groupe en 2017 après avoir été escroqué par Jeff qui n'a jamais payé l'album qu'il lui avait demandé de composer pour lui. *Vice* a aussi interrogé des parents d'adeptes. Ils essaient de garder le contact coûte que coûte mais seuls les élèves qui reçoivent de l'argent de leurs parents ont le droit de les voir. Selon Lenae Burchell, les étudiants qui faisaient preuve d'obéissance étaient promus à des postes importants, tandis que ceux qui posaient trop de questions ou tentaient d'établir des limites étaient rétrogradés et punis. Bonne élève, Lenae avait été choisie pour travailler sur le recrutement et le lancement d'une nouvelle succursale de l'entreprise. Elle a finalement quitté le groupe après avoir découvert que la seule réaction au suicide d'une adepte, rendue responsable de sa propre mort en ayant refusé un soin d'alignement, avait été la publication d'une « clause de non-responsabilité encourageant les étudiants ayant des idées suicidaires à contacter une hotline de prévention du suicide ».

Pour Janja Lalich, professeur émérite à la California State University, les groupes de développement

>>>

>>>

personnel et de bien-être qui vendent des réponses radicales aux plus grands problèmes de la vie, dissimulent des techniques de manipulation mentales derrière

ce qu'ils présentent comme des thérapies.

Bien que plus d'une douzaine de personnes aie reçue le courrier, aucune n'a envoyé de rétractations.

Bien au contraire, d'autres victimes se sont manifestées depuis la publication de l'article. ■

(Sources : Vice 05.02.2020 & 11.03.2020)

Luz Del Mundo

Entraide des victimes sur Internet ■ États-Unis / Mexique

■ Alors que le gourou du mouvement pentecôtiste Luz Del Mundo a été arrêté l'année dernière¹, et que de nombreux témoignages² continuent d'accuser les leaders du groupe de divers abus, les ex-adeptes sont de plus en plus nombreux à se rassembler sur internet pour se soutenir et confronter leurs expériences.

Raquel Guerra a consacré son enfance et son adolescence au groupe. L'église a convaincu ses parents qu'elle épouse à l'âge de 14 ans un garçon de 16 ans avec qui elle avait eu des relations sexuelles. Ils ont eu un enfant ensemble avant de divorcer. Très tôt, elle a eu des doutes sur les enseignements du groupe. Elle l'a quitté à 19 ans pour un homme n'appartenant pas à Luz Del Mundo dont elle était enceinte.

Pour Raquel Guerra, comme pour un grand nombre de personnes sortant de mouvements sectaires, la transition vers la vie en dehors du groupe est difficile. Esseulée pendant des années, elle a trouvé en ligne une

communauté d'anciens membres de Luz Del Mundo sur le site web communautaire Reddit. Le principal groupe nommé EXLLDM, existant depuis 2017, compte plus de 1400 anonymes craignant des représailles contre eux ou leurs proches encore au sein de la communauté. Il se présente comme un groupe de soutien et d'aide à la sortie des adeptes de Luz Del Mundo.

Sur le forum de son site se trouve aussi des personnes toujours à l'intérieur du groupe ne croyant plus à la doctrine mais qui n'osent pas le quitter de peur de perdre leurs proches. Ce genre de forum permet aux ex membres de partager leur sentiment d'isolement

et de profiter de nombreux conseils. Les discussions donnent à certains le courage de témoigner devant la presse pour éviter que les fidèles de l'église ne discréditent leurs témoignages sur Internet.

(Source : Religion News Service 04.03.2020)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Le leader de la secte La Luz del Mundo arrêté à Los Angeles* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/le-leader-de-la-secte-la-luz-del-mundo-arrete-a-los-angeles/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Nouvelles accusations contre le gourou* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/nouvelles-accusations-contre-le-gourou/>

Que sait-on de ? Luz Del Mundo

Fondée en 1926 par Eusebio Joaquin Gonzalez¹, grand père de Naason Joaquin Garcia l'actuel leader incarcéré en 2019, Luz del Mundo rejette le concept de la Trinité et affirme que les chefs du groupe sont ses apôtres. Le fondateur prétend avoir eu une vision de Dieu et fondé Luz del Mundo sur la conviction qu'il était l'apôtre choisi par Dieu pour diriger ce groupe.

La communauté évite les symboles religieux tels que le crucifix mais les adeptes possèdent des portraits des leaders chez eux. Les adeptes ne célèbrent pas Noël ou Pâques mais fêtent les anniversaires du leader et de ses prédécesseurs. Pendant les cultes, hommes et femmes sont séparés.

>>>

>>>

Dans un témoignage, un ex-fidèle énumère quelques règles que les adeptes doivent suivre : le mariage n'est possible qu'au sein du groupe, un code vestimentaire strict notamment pour les femmes, cheveux courts pour les hommes et longs pour les femmes (pour qu'on ne les confondent pas avec les hommes) qu'elles doivent couvrir lors des cultes, interdiction du port de la barbe, pas de sexe avant le mariage, pas de consommation de drogue ni d'alcool. Les adeptes doivent régulièrement travailler et donner de l'argent au groupe. Dans certaines églises, les sommes d'argent données par les familles sont affichées afin de créer une concurrence entre adeptes. Les membres se doivent de faire confiance à l'apôtre pour prendre les décisions importantes de leurs vies notamment les mariages qui sont le plus souvent organisés par le groupe.

Pour un adepte, sortir de l'église est chose difficile car il perd aussi sa vie sociale, son statut social et souvent les relations avec sa famille qui reste dans le groupe.

Créé au Mexique, le groupe est néanmoins présent dans de nombreux pays et notamment aux États Unis, dans le Sud de la Californie, où de nombreux temples attirent des fidèles issus des communautés latino-américaines. Depuis le début des années 2000, le groupe prétend compter cinq millions de membres. Ce chiffre est cependant régulièrement contesté notamment pas les anciens fidèles.

Ces dernières années, divers scandales ont touché le groupe, l'actuel leader Naason Joaquin Garcia et plusieurs dirigeants ont fait l'objet d'accusations d'agressions sexuelles. Déjà en 1997, son père avait été mis en cause pour des faits similaires mais les autorités mexicaines n'avaient jamais mené d'enquête. ■

(Sources : The Daily Collegian, 28.02.2020 & Religion News Service 04.03.2020)

1. À sa mort son fils Samuel lui succédera puis le fils de ce dernier Naasón prendra le relais



Mormons

La généalogie, un facteur de la puissance mormone ■ États-Unis

■ Fin février 2020, Rootstech, le plus grand rassemblement mondial sur la généalogie, s'est tenu à Salt Lake City (Utah) rassemblant près de 25 000 visiteurs. Ce n'est pas un hasard si ce salon, dont le succès est grandissant¹, est organisé dans la ville de Salt Lake qui abrite le siège mondial de l'Église de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours, plus connue sous le nom de mormons ou LDS. En effet, l'Église est à l'origine de FamilySearch, le plus important portail de généalogie du monde, dont les données collectées à travers la planète sont indexées depuis près d'un siècle par les mormons. L'organisation à but non lucratif, a lancé son site de généalogie en 1999. A ce jour il donne accès à une banque de données contenant l'identité de huit milliards d'individus décédés.

En facilitant l'accès aux données généalogiques, l'application FamilySearch a contribué à la démocratisation de la pratique. Aux États-Unis,

cet intérêt a été amplifié par l'accès pour moins de 100 dollars à des tests ADN en vente libre. Les généalogistes y ont recours pour localiser

géographiquement des personnes ayant un génome proche du leur. Le plus important fabricant américain de ces tests est la firme mormone

>>>

>>>

Ancestry qui a vendu, à ce jour plus de 15 millions de tests. Plus que tous ses concurrents réunis.

Cet intérêt très fort pour la généalogie et la génétique n'est pas que financier, il trouve son origine dans la théologie mormone. A la fin de sa vie, Joseph Smith, fondateur et premier prophète de l'Église, a demandé « à ses fidèles de ne plus limiter les baptêmes aux vivants mais d'inclure aussi les proches décédés pour que les familles soient rassemblées pour l'éternité. » En 1893, une injonction à étendre cette tradition à toute l'humanité a été ajoutée si bien que, depuis lors, les mormons écument le globe pour recopier des registres. Ce travail leur a permis de gagner de nouveaux membres, en particulier hors du sol américain. Actuellement 300 d'entre eux photographient et envoient 1 millions d'images par jour qui sont ensuite indexées par 300 000 bénévoles. La culture du bénévolat est encouragée dès le plus jeune âge par la communauté. Les mormons américains y consacrent près de 35 heures chaque semaine. Cette main d'œuvre gratuite leur a ouvert les portes de nombreuses archives, car

non seulement le microfilmage est gratuit, mais les mormons offrent en plus la garantie d'une conservation de qualité en échange de l'accès aux registres d'état civil. Plus de 2,5 millions de bobines de microfilms et de disques durs sont stockés au cœur d'un bunker creusé dans une montagne située au sud de Salt Lake City.

Cependant l'opération coûte cher à l'Église : fonctionnement de FamilySearch, d'une bibliothèque d'histoire familiale à Salt Lake ainsi que 5200 centres d'histoire familiale dans le monde. Selon Gérald Caussé, évêque président en charge des finances de l'Église, la généalogie est « l'un des cinq principaux postes de dépenses aux budgets approximativement équivalents », sachant que le poste humanitaire représente un milliard de dollars...

Cependant l'Église ne manque pas d'argent et peut compter sur la dîme versée par les membres (10 % de leur revenu). Une plainte déposée en décembre laisse penser que le placement d'une partie des dons aurait rapporté 100 milliards de dollars nets d'impôt à l'Église.

Néanmoins le forcing des mormons n'est pas du goût de tous. L'Église catholique leur a interdit l'accès à ses registres afin d'éviter une conversion post mortem de ses membres, procédure dont la communauté juive s'était plainte dans les années 1990².

Les données collectées par les mormons sont mises à profit pour bien d'autres applications, notamment dans le domaine médical où le croisement de données généalogiques et médicales a permis à des chercheurs de faire des découvertes sur les gènes responsables de certains cancers.

Peu regardant sur la conservation des données personnelles, l'État de l'Utah a créé en 1982 l'Utah Population Database qui croise les données du permis de conduire avec les dossiers de santé de 11 millions de personnes. ■

(Source : Les Echos, 14.03.2020)

1. Le succès grandissant de Rootstech lui a valu de tenir un salon à Londres en 2019.
2. Lorsqu'elle a découvert que les Mormons avaient entre autres baptisé Anne Franck.

**Mouvement
pour la
restauration des dix
commandements
de Dieu**

Macabre anniversaire ■ Ouganda

■ Il y a 20 ans, le 17 mars 2000, 700 adeptes du Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu périssaient dans l'incendie criminel du principal lieu de culte de la secte, dans le district de Kanungu, au sud-ouest de l'Ouganda. L'église dont les accès avaient été obstrués de l'extérieur avait été préalablement arrosée d'essence.

>>>

>>>

Le groupe a été fondé dans les années 1980 par Credonia Mwerinde, ancienne barman, et Joseph Kibwetere, ancien employé du gouvernement, qui prétendaient avoir des visions de la Vierge. Le culte s'était donné pour objectif de vivre dans l'obéissance des Dix commandements de Dieu et de répandre la parole du Christ.

Les croyants contraints de vivre dans le silence, pouvaient interroger la gourelle par écrit. Connue sous le nom de « programmeuse », elle était le cerveau de l'Église.

Le groupe apocalyptique annonçait la fin du monde pour le tournant de l'an 2000, mais elle est survenue deux mois et demi plus tard, uniquement pour ses fidèles.

Interrogée à l'occasion de ce macabre anniversaire par la *BBC*, Judith Ariho, aujourd'hui âgée de 41 ans, a perdu huit membres de sa famille lors de cet événement tragique. Elle n'avait que dix ans quand sa mère, veuve et en proie à

de grosses difficultés financières, a rejoint la secte avec ses trois enfants. Elle trouvait du réconfort dans cette communauté qui fonctionnait en autarcie grâce au travail de ses adeptes. Judith elle-même y est restée jusqu'à son mariage. Elle se rappelle « la vie qui tournait autour de la prière », la crainte du péché ainsi que l'emprise des deux dirigeants qui lui semblaient omniscients. Ils paraissaient connaître les péchés de chacun de leurs adeptes, même ceux qui étaient dans des églises éloignées du siège.

Pour le Dr Paddy Musana, du département d'études sur la religion et la paix de l'université de Makerere, le groupe avait rallié de nombreux adeptes parce qu'il répondait à un besoin social qui n'était pas satisfait par les institutions, religions traditionnelles ou gouvernement. Il ajoute que ce même état de fait amène aujourd'hui encore de nombreux fidèles dans des Églises dirigées par des pasteurs autoproclamés.

Selon lui, « l'industrie de Jésus est devenue une entreprise d'investissement. Les prédicateurs d'aujourd'hui parlent de santé et de bien-être, à cause des nombreuses maladies et d'un système de santé publique qui fonctionne mal ». Pour lui, le gouvernement doit agir pour contrôler ces mouvements spirituels et empêcher que de tels événements ne se reproduisent.

L'enquête menée sur le massacre, au lendemain des faits, a révélé que bien avant sa survenue les dirigeants avaient commandité de nombreux meurtres. Les fouilles menées dans les différents sites occupés par l'Église ont dévoilé l'existence de plusieurs charniers et de chambres de tortures.

À ce jour, bien qu'Interpol ait lancé plusieurs avis de recherche pour localiser les dirigeants du groupe, aucun n'a été retrouvé et personne n'a été poursuivi jusqu'à présent. ■

(Source : *BBC*, 18.03.2020)

Scientologie

Comment la Scientologie pénètre les entreprises ■ Espagne

■ Dans son bulletin d'information n°736, le réseau Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES) rapporte le travail d'alerte de l'association pour la prévention du sectarisme et de l'abus de faiblesse, RedUNE¹ à propos de l'entrisme de la Scientologie au sein du monde de l'entreprise.

Selon le travail de RedUNE, plusieurs entreprises ibériques proposent des cours de gestion et de direction, fournis par Wise Coaching for companies, basés sur

les enseignements managériaux de Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie.

En diffusant les bases de gestion,

de leadership, et le système de coaching d'entreprise inventés par Ron Hubbard, la Scientologie semble avoir pour objectif caché de diffuser sa doctrine dans le monde des

>>>

>>>

affaires, du commerce, des services mais aussi de l'éducation. Elle a pour autre but dissimulé, celui de recruter de nouveaux fidèles et de positionner ses adeptes dans différentes sphères d'influence et de pouvoir.

Au centre de la méthode créée par Ron Hubbard se trouve l'organigramme. Il identifie l'ensemble des fonctions nécessaires à la réussite d'une activité. Divisé en sept catégories qui font référence aux activités spécifiques que suit toute production individuelle ou collective. Les sept étapes à suivre de l'organigramme constitueraient la seule méthode d'organisation qui fonctionne. Ron Hubbard apporte aussi ses méthodes de politiques administratives à suivre pour qu'une structure fonctionne dans une série de textes portant le nom d'Organization Executive Course (OEC). Ces écrits présentent la théorie et les spécificités de chaque aspect du travail au sein d'une organisation : recrutement, conduite éthique des employés, promotion et contrôle de la qualité. Trois autres volumes énumèrent les politiques qui permettent d'assurer le leadership et de diriger une organisation.

Ron Hubbard a écrit deux livres pour les travailleurs : *How to Live Despite Being an Executive*, donnant ses principes avancés pour accroître l'efficacité, et *The Problems of Work*, proposant des techniques pour résoudre des maux liés au travail tels que l'épuisement professionnel.

A la suite de l'avancée des travaux de Ron Hubbard, sont fondés des collèges de gestion Hubbard dispensant des formations aux

méthodes de gestion du fondateur de la Scientologie à des hommes et femmes d'affaires de tous les secteurs.

De son côté l'organisation World Institute of Scientology Enterprises (Wise) a pour but d'étendre l'influence de la Scientologie et de recruter des membres en proposant de mettre en place les principes de gestion scientologue dans des entreprises peu méfiantes. Ils s'infiltrent dans les sociétés avec pour objectif d'expliquer aux directeurs qu'ils peuvent gagner beaucoup plus d'argent en autorisant un consultant Wise à s'occuper de toutes les questions administratives ennuyeuses. Ensuite, la cible est encouragée à suivre des cours coûteux et à y soumettre également ses employés. Les consultants Wise doivent pour exercer posséder une licence de l'Institut mondial des entreprises de Scientologie. Ils représentent une véritable façade de la Scientologie et les consultants gagnent de l'argent pour chaque nouvelle recrue.

La Scientologie en visant les entreprises cherche à pénétrer la société et asseoir une légitimité qui peut lui servir lorsqu'elle est attaquée.

Redune rappelle qu'elle respecte le droit des entreprises de contracter librement des formations et des sous-traitants pour la gestion des employés. Mais elle défend également le droit constitutionnel à la transparence dans les informations transmises à ses salariés. Dans ce cas, il s'agit des liens avec l'organisation scientologue. ■

(Source : Bulletin InfoRIES n° 736)

1 Lire l'article de RedUNE : <http://www.redune-prevencionsectaria.org/2020/03/cienciologia-y-su-technologie-hubbard-promociona-coaching-en-diversas-empresas-espanolas-via-directa-posterior-a-sus-audiciones-sect> (en espagnol)

À lire



Bulles fait peau neuve, mais ses rubriques ne changent pas. Retrouvez nos analyses, témoignages et l'essentiel de l'actualité sectaire.

Renforcer la législation, Bulles n°145, mars 2020

Sommaire

- Éditorial
- Cri d'alerte : protégez les enfants
Témoins de Jéhovah
- Pour un encadrement plus strict des PSNC
- Bénévolat ou travail dissimulé ?
- Mouvances sectaires et crises sanitaires
- L'essentiel de l'actualité

**ACHETER LE BULLES N° 145
(CLIQUEZ ICI)**

Plus qu'une victoire, un symbole ■ États-Unis

■ Le 17 mars 2020, se tenaient les élections municipales de Clearwater. Dans cette ville de Floride marquée pas une empreinte importante de la Scientologie¹, les résultats ont conduit au conseil municipal Mark Bunker, opposant de longue date de l'organisation.

Depuis plus de vingt ans, Mark Bunker lutte contre les fraudes et les abus de la Scientologie à Clearwater. Dans la ville, où l'organisation est implantée depuis les années 1970, elle a pénétré toutes les sphères et acquis un parc immobilier conséquent. Il est rare que des politiciens soient critiques à l'encontre du mouvement. Gabe Cazares, maire de Clearwater lors de l'arrivée de la Scientologie, avait alerté sur le groupe. L'organisation avait alors mené une campagne

visant à détruire sa réputation et sa vie personnelle.

Pour Mark Bunker, son accès au conseil municipal montre clairement que la Scientologie n'a pas le pouvoir qu'elle croit avoir sur la ville. Dans sa campagne, il a fait valoir sa volonté que la commune et son nouveau maire exigent de la transparence de la part des responsables scientologues. Il souhaite que la ville encourage le fisc à révoquer pour fraude et abus présumés le statut d'exemption fiscale de la Scientologie. Pour

financer sa campagne Mark Bunker a pu compter sur le soutien financier de nombreux anciens membres du groupe à travers les États-Unis.

Cependant à l'annonce des résultats Mark Bunker n'a pu fêter cette élection étant placé en quarantaine dans l'attente des tests pour savoir s'il était infecté par le COVID-19. ■

(Source : Tampa Bay Times, 17.03.2020)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Scientologie City* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/scientologie-city/>

Témoins de Jéhovah

L'État chilien ordonne une transfusion sanguine ■ Chili

■ La Cour d'appel de Santiago a accepté un recours en protection présenté par l'hôpital San José en faveur de l'un de ses patients, afin de pouvoir lui donner une transfusion sanguine. L'homme, Témoin de Jéhovah, l'avait refusé en raison de ses croyances, alors qu'elle pouvait lui sauver la vie car il souffre d'une anémie sévère consécutive à une hémorragie digestive.

Une requête demandant à la justice d'intervenir pour sauver le patient contre son gré a été déposée par l'hôpital San José. Elle a été approuvée par la première chambre de la Cour d'appel, qui a fait valoir « qu'aucun dogme, religieux ou idéologique, ne peut être considéré comme légitime s'il est opposé au droit à la vie car il y a des droits qui priment sur les autres. En d'autres termes, le droit à la liberté

de conscience prévu à l'article 19, paragraphe 6, de la Constitution [chilienne], en ce qui concerne les croyances religieuses, est limité par les droits fondamentaux d'autrui et par le droit à la vie du défendeur lui-même ».

L'arrêt se poursuit en précisant, « la vie du défendeur est en danger, comme l'ont déterminé ceux qui ont les connaissances nécessaires pour

conclure que son corps est dans un état si précaire que le droit à la liberté de conscience et de culte ne peut être considéré comme l'emportant sur son droit à la vie au point d'empêcher les praticiens de faire le nécessaire pour sauver sa vie, et de les contraindre ainsi à rester passifs face à ses souffrances ». ■

(Source : Ries, 27.02.2020)

Agressions sexuelles répétées sur une adolescente de 14 ans ■ Espagne

■ Le bureau du procureur de Barcelone réclame une peine 30 ans de prison à l'encontre de Saturnino B. L qu'il « accuse de deux infractions d'agression sexuelle ». Ce Témoin de Jéhovah aurait abusé de sa position d'autorité pour agresser à plusieurs reprises une adolescente de 14 ans, elle aussi membre du groupe.

La jeune fille habitant en Suisse s'était rendue à Barcelone pour passer les vacances de Noël 2017 avec son père qui louait une chambre chez l'accusé.

Abusant de son ascendant sur elle qui le considérait comme un membre de sa famille du fait de leur foi commune, il l'a agressée deux fois

au cours de son séjour et ce malgré la résistance qu'elle a opposée.

En juillet 2018, lors d'un second séjour auprès de son père, elle a été à nouveau victime par deux fois des assauts de Saturnino B. L.

La victime n'a pu réagir d'aucune

autre manière en raison de la « la peur qui lui a été inculquée » par l'accusé.

Le procès initialement prévu le 17 mars à Barcelone, a été suspendu en raison des mesures prises contre le coronavirus. ■

(Source : El periodico, 16.03.2020)

Plainte d'un ex-adepte pour des pressions subies après sa démission ■ Italie

■ Un ancien Témoin de Jéhovah qui a quitté sa congrégation à l'âge de 84 ans a porté plainte pour dénoncer les pressions qu'il a subies de la part de membres de sa congrégation suite à l'envoi de sa lettre de démission, et l'ostracisme dont il est victime depuis.

Après 40 ans de dévouement, il a quitté le groupe car les responsables de sa congrégation refusaient de répondre aux « questions gênantes » qu'il posait.

Suite à l'envoi, de sa lettre de démission aux bureaux des Témoins de Jéhovah de Rome et de Modène, l'homme âgé invalide à 100 %, a reçu la visite, sans en être averti auparavant, de deux Anciens qui

l'ont soumis à un « véritable comité judiciaire ». Ils voulaient s'assurer de sa décision afin de mettre en place la procédure d'ostracisme par annonce publique à sa congrégation.

Des enregistrements audio joints à la plainte prouvent l'agressivité des réprimandes infligées au vieil homme qui a néanmoins résisté et persisté dans son choix.

Cependant, l'angoisse suscitée par leur visite a eu pour conséquence l'hospitalisation de l'ex-adepte, souffrant d'une maladie cardiaque, suite à la détérioration de son état de santé.

Par sa plainte il souhaite faire reconnaître le préjudice subi. ■

(Source : La Pressa, 21.02.2020)

Tvind / Humana

Humana s'affiche à la télévision ■ Espagne

■ Une émission de couture diffusée en prime time à télévision espagnole s'est déroulée au siège de l'ONG Humana. Cette organisation est liée à la secte danoise Tvind. Le programme a été vivement critiqué par des associations pour avoir assuré la promotion de l'organisation.

>>>

En Espagne, Humana est aussi connue sous le nom de Fundación Pueblo para Pueblo (Fondation du peuple pour le peuple). Le blog Tvindalert¹ a publié plusieurs témoignages de personnes victimes de l'ONG ainsi que la liste d'institutions trompées par l'organisation. En outre, on y apprend que les Tvind et Humana sont liées financièrement à des réseaux d'entreprises et soupçonnées de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale.

Après la diffusion de l'émission, l'association Redune (Red de Prevención Sectaires y del Abuso de Debilidad) s'est exprimée pour rappeler que l'ONG ne respectait pas les codes éthiques en matière de coopération internationale, ajoutant qu'en Espagne elle utilise le recyclage de vêtements usagés comme moyen de recrutement.

Certains internautes ont adressé un courrier au médiateur de la RTVE (*Radiotelevisión Española*) afin de demander des explications sur la

présence à la télévision publique d'une organisation douteuse. D'autant qu'en 2004 un programme de la RTVE avait diffusé un reportage intitulé « Los trapos de Humana » (Les pièges de Humana) critique envers l'ONG et ses liens avec la secte Tvind. ■

(Source : RIES 26.02.2020)

1. Consulter le blog : <https://www.tvindalert.com/>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur Tvind et Humana : <https://www.unadfi.org/mot-clef/humana-tvind/>

Mouvance protestante

Paul Mukendi condamné puis libéré ■ Canada

■ Reconnu coupable d'agression sexuelle, d'agression armée et de menace de mort, le révérend Paul Mukendi¹ a été condamné à une peine de huit ans de prison. Il a fait appel de ce jugement et obtenu de la Cour d'appel la possibilité d'être remis en liberté sous conditions.

Lors du procès, le magistrat a rappelé que Paul Mukendi avait exploité la foi de sa victime et usé de sa position d'homme de Dieu et de dirigeant d'église pour pouvoir l'isoler. Il a ajouté que l'abus de confiance et l'abus d'autorité constituaient des facteurs aggravants ayant permis au pasteur accusé « d'exercer une influence délétère et pernicieuse sur la victime ».

Le pasteur a fait appel de la décision. La Cour d'appel a alors permis la mise en liberté de l'accusé sous certaines conditions. Il devra verser une somme de 50 000 dollars et déposer un montant de 5 000 dollars. Il ne doit pas effectuer de demande de passeport, ne doit pas se trouver à l'adresse de la victime ou à son lieu de culte, ni détenir une arme. Il est aussi interdit d'exercer un emploi le plaçant dans

une relation de confiance avec des mineurs, ce qui l'empêche de prêcher en présence de mineurs. ■

(Sources : TVA Nouvelles, 27.02.2020 & Le Soleil, 03.03.2020)

1. Pour rappel, Paul Mukendi est le fondateur et président du Ministère Paul Mukendi mais aussi pasteur principal du Centre évangélique Parole de Vie à Québec

Le développement des Églises évangéliques ■ France

■ Depuis quelques années en France, le nombre d'Églises évangéliques ne cesse de croître de façon exponentielle.

Un article de *Marie Claire* note que de nombreuses femmes seraient attirées par ces églises. Selon un sondage Ipsos elles seraient 53% au sein

de la mouvance évangélique. Bien que relativement conservateurs, les évangéliques permettent aux femmes de devenir pasteur.

Jörg Stolz, professeur à l'Institut des Sciences sociales des religions à l'Université de Lausanne, note une particularité constante chez

>>>

>>>

les évangéliques : ils font de leurs histoires personnelles un message fort. La conversion permettrait l'accès à une vie merveilleuse. Les conversions impliquent bien souvent une modification du mode de vie des croyants (pas d'alcool, de sexe avant le mariage, loisirs modifiés). Les conversions et la prolifération d'églises font des évangéliques une religion en pleine croissance au contraire d'autres religions.

Marie Claire alerte sur certaines églises évangéliques qui peuvent avoir des pratiques sectaires. Pour Anne Josso, secrétaire générale de la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), les femmes sont les

premières victimes des dérives de ces églises. Certains pasteurs profiteraient de leur position d'homme de Dieu pour exploiter des femmes, notamment à travers le travail dissimulé. Certaines se retrouvent à faire le ménage, la cuisine, pour le groupe ou pour le pasteur. Certains pasteurs abusent sexuellement de leurs fidèles. Autres risques majeurs au sein de ces groupes : l'abandon de soins qui peuvent être remplacés par une guérison par la prière ou un exorcisme. Les églises attirent une population fragilisée par une situation précaire, peu insérée dans la société ou en situation de vulnérabilité (personne âgée, jeune isolé en difficulté).

Romain Choynet, directeur de communication du Conseil national des évangéliques de France (CNEF), rappelle qu'il n'y a pas d'organes décisionnels et que n'importe qui peut se proclamer pasteur.

Aux États Unis, Donald Trump a bénéficié du soutien des évangéliques sur lesquels il compte de nouveau pour les prochaines élections. Ils représenteraient environ un quart de la population américaine. ■

(Source : *Marie Claire*, 06.03.2020)

Lire sur le site de l'UNADFI, *Évangéliques et dérives sectaires* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/evangeliques-et-derives-sectaires/>

Un pasteur condamné à 34 ans de prison ■ Grande-Bretagne

■ **Michael Oluronbi, pasteur d'une église évangélique britannique, a été condamné à 34 ans de prison pour viols et agressions sexuelles sur des membres de sa congrégation dont des mineures.**

Son Église fondée en 1989 était un groupe dissident, d'une quarantaine de personnes, de l'église d'origine nigériane baptisée église des Chérubins et des Séraphins. S'autoproclamant prophète, le pasteur a utilisé sa position et la confiance des victimes pour les persuader de participer à des « bains spirituels » qui devaient les purifier des mauvais esprits. Il se servait de

ce prétexte pour abuser sexuellement de ses victimes. Certaines se sont retrouvées enceintes à la suite d'abus et le pasteur les a obligées par la suite à se faire avorter.

La juge qui a statué sur l'affaire a reconnu que c'était l'un des pires cas d'abus sexuels commis sur mineurs vu devant le tribunal de Birmingham. Lors du procès, le pasteur a déclaré

à un proche d'une des victimes que c'était « le diable qui le poussait » à commettre de tels abus.

L'épouse de Michael Oluronbi a quant à elle été reconnue coupable de complicité de viol et condamnée à 11 ans de prison. ■

(Sources : *Le journal de Montréal*, 06.03.2020 & *Le Matin*, 06.03.2020)

Quinze ans de prison pour le magnétiseur violeur ■ France

■ Jean Chevalier, magnétiseur installé dans le département de l'Indre, a écopé de 15 ans de prison pour des viols commis sur quatre sœurs mineures entre 1995 et 2002. Si les quatre victimes étaient présentes et ont témoigné de ce qu'elles ont subi devant la cour, seules deux avaient porté plainte.

L'homme est entré dans la vie d'une mère de famille et de ses deux sœurs à l'occasion du décès de leur père en 1992. Désseparées, elles avaient fait appel au guérisseur pour des séances de soins facturées entre 500 et 600 francs (80 à 90 euros) la demi-heure. Tombées sous son emprise, les femmes lui laisseront la jouissance d'une maison en Alsace, et l'une d'elles fera un testament en sa faveur tandis qu'une autre contractera de gros crédits à la consommation.

Quant aux agressions envers les quatre petites filles, elles débuteront en 1995, alors qu'elles n'étaient âgées qu'entre huit et douze ans. Âgé, lui, de 58 ans,

sans travail, l'homme profitait de loger sous le même toit qu'elles pour en abuser sous prétexte de séance de guérison. Les abus étaient devenus un rituel quotidien qui durait à chaque fois une trentaine de minutes. Au cours des nombreuses années d'agressions et de viols, deux d'entre elles se sont retrouvées enceintes et ont dû avorter à l'âge de 14 ans pour l'une et 17 ans pour l'autre.

Pour défendre l'accusé qui nie les viols, son avocat émet des doutes sur la réalité des abus. Pour lui, leur dénonciation après 15 ans de silence les rend douteux, et la bonne scolarité des jeunes filles ne reflète pas de

traumatisme. De son côté, l'accusé inverse les rôles et prétend que les jeunes filles l'avaient provoqué. Et lorsque les questions des avocats deviennent gênantes, il digresse sur « ses pouvoirs », « les vies antérieures. »

L'homme qui a déménagé plus de onze fois en vingt ans, avait déjà été l'objet d'une plainte pour escroquerie en 1985, déposée par le fils d'un homme qui en plus d'avoir payé 150 séances, avait fait don de biens personnels. ■

(Sources : La Nouvelle république, 10.03.2020, 11.03.2020 12.03.2020)

Condamnation du pseudo moine guérisseur ■ Belgique

■ Le tribunal correctionnel de Liège a condamné un homme de 63 ans à 4 ans de prison dont deux avec sursis pour des faits de viols et de pédopornographie¹. En outre il écope d'une peine de 6 mois de prison avec sursis pour détention illégale d'arme.

Aidé par sa fille, l'homme avait établi un stratagème pour attirer la victime. Il prétendait être un « moine guérisseur » capable de l'exorciser. Afin d'être « désenvoûtée », de chasser les mauvais esprits et ses souffrances,

elle devait avoir des rapports sexuels avec l'homme. Les viols ont duré de 2004 à 2015.

Complice de viol, la fille de l'accusé a été condamnée à une peine de deux ans de prison avec sursis. ■

(Source : RTL.be, 18.03.2002)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Un pseudo moine guérisseur violeur* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-pseudo-moine-guerisseur-violeur/>

Pratiques
de soins
conventionnelles
(PSNC)

Une municipalité accueille une gourelle ■ Espagne

■ La « guérisseuse zen » Suzanne Powell a dispensé une formation sur le « zen touch » dans le centre de congrès de l'hôpital public de Úbeda (Espagne). Ces cours donnés dans un espace public ont alerté les associations œuvrant dans l'aide aux victimes de mouvements sectaires.

Au sein de ce bâtiment public, la « guérisseuse » a pu dispenser des cours devant une salle comble. Cette salle est une propriété municipale d'Úbeda ouverte à la location des administrés de la commune.

Selon Luis Santamaría, du Réseau ibéro-américain pour l'étude des cultes (RIES), Suzanne Powell aurait guéri miraculeusement d'un cancer à l'âge de 20 ans après avoir abandonné son traitement médical pour suivre une thérapie zen. A partir de cette « expérience », elle a fondé le « zen touch » une prétendue

technique de guérison semblable au reiki. Elle prétend être la seule à pouvoir ouvrir les chakras d'une personne en utilisant des fréquences inconnues d'autres gourous. Elle se dit également experte en « nutrition orthomoléculaire », une méthode qui permettrait la guérison en adoptant une alimentation « consciente ». Elle explique dans certaines vidéos comment « arrêter de nourrir le cancer ».

Pour l'association espagnole RedUNE (Red de Prevención Sectaires y del Abuso de Debilidad) le supposé

miracle vécu par Suzanne Powell sert de justification à ses théories fumeuses auprès de personnes vulnérables qui veulent guérir de maux physiques, émotionnels ou mentaux. En 2013, l'association avait averti sur le réseau créé par Suzanne Powell autour de sa méthode. D'autres « guérisseurs zen » dispensent les mêmes séances que la fondatrice, en Espagne et dans d'autres pays. ■

(Source : RIES, 02.03.2020)

Vaudou

Viols sur fond de rituels vaudous ? ■ France

■ Un homme a été écroué par un juge de Versailles pour « viol à caractère incestueux » sur les filles de sa compagne.

Aujourd'hui âgées de 15 et 19 ans, les jeunes filles se sont présentées dimanche 8 mars au commissariat des Mureaux, accompagnées de leur mère, pour déposer plainte pour des viols qu'elles ont subis durant 9 ans. Elles n'avaient que 5 et 9 ans au

moment où les agressions ont débuté. L'homme déguisait ses agressions derrière des rituels s'apparentant à des séances d'exorcisme. Agissant en l'absence de leur mère, il leur faisait boire un breuvage verdâtre « censé faire disparaître le mal de leur corps »,

mais qui serait en fait une drogue, selon une source proche du dossier. Arrêté peu après la dénonciation des adolescentes, il a nié évoquant un complot de ses belles-filles, « maléfiques » selon ses dires. ■

(Source : Actu 17, 11.03.2020)

Yoga

Des accusations au sein de la communauté Sivananda ■ Canada

■ Le quotidien canadien *Le Devoir* a révélé plusieurs témoignages qui font état d'agressions et de harcèlements sexuels commis par des dirigeants de l'une des organisations de yoga les plus connues d'Occident, le Sivananda yoga.

Les accusations portent sur deux périodes différentes. Des victimes affirment avoir été agressées sexuellement par le fondateur du Sivananda yoga, Swami Vishnudevananda, avant son décès en 1993. D'autres accusations visent Thamatham Reddy connu sous le nom spirituel de Prahlada, le directeur actuel (ndlr : qui vient d'être récemment suspendu de ses fonctions) des centres Sivananda au Canada, en Inde et en Thaïlande. Les faits ont pour la plupart eu lieu dans l'ashram canadien de Val-Morin, qui sert de base internationale à l'organisation. Ce lieu accueille de nombreux visiteurs et forme des professeurs de yoga Sivananda. Swami Vishnudevananda a fondé un véritable empire du yoga avec plus de 40 centres et 50 000 professeurs dans le monde.

En décembre 2019, Julia Salter ancienne assistante personnelle de Swami Vishnudevananda à Val-Morin, a révélé sur sa page Facebook avoir été agressée à de nombreuses reprises par le leader.

Amplement relayé, ce témoignage a permis à d'autres femmes de témoigner des abus subis. Certaines racontent notamment des faits d'attouchements et d'abus sexuels commis par Prahlada. *Le Devoir* qui a mené l'enquête et recueilli certains témoignages¹ a sollicité plusieurs fois Prahlada et la direction de l'organisation mais personne n'a souhaité lui répondre.

Ces accusations ont contraint le groupe à ouvrir une enquête interne. C'est une avocate spécialisée en harcèlement sexuel qui est chargée d'investiguer sur les accusations portées par les victimes. Elle va aussi analyser la politique et les procédures du groupe à l'égard de ces agressions afin d'effectuer des recommandations sur les éléments pouvant être modifiés.

Doutant de l'impartialité de cette enquête mandatée par l'organisation, plusieurs professeurs de yoga et des membres de la communauté ont décidé de financer une contre-enquête. Elle aura pour but d'explorer d'autres formes

d'abus commis au sein du groupe et le fonctionnement de l'organisation. Elle étudiera aussi les cas d'abus pouvant être perpétrés dans des strates inférieures de l'organisation. En marge de cette décision, une pétition réclame la démission de l'intégralité des membres du conseil d'administration. *Le Devoir* rapporte que les victimes devraient participer à cette contre-enquête plutôt qu'à celle initiée par le mouvement.

Pour les partisans de cette contre-expertise, l'organisation n'apporte pas une réponse adéquate aux problèmes. Selon un sondage interne, la grande majorité des membres interrogés souhaitent une enquête indépendante ainsi que la suppression des portraits, des chants et prières en l'honneur de Swami Vishnudevananda.

Pour Anne Michaud, cofondatrice du Mouvement contre le viol et du Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), cette nouvelle affaire remet en question

>>>

>>>

le modèle hiérarchique imposé par le yoga. « C'est tout le système religieux et patriarcal de contrôle qui est en train de s'effondrer dans la foulée du mouvement #Metoo » poursuit-elle. ■

(Sources : Le Devoir, 26.02.2020 & 27.02.2020)

1. Pour consulter l'intégralité de l'enquête : <https://www.ledevoir.com/societe/573682/allegations-de-harcelement-sexuel-dans-l-organisation-de-yoga-sivananda>

Pour aller plus loin lire sur les agressions sexuelles dans le monde du yoga :

Nouvelles dénonciations d'abus

sexuels commis par des maitres yogis
<https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/nouvelles-denonciations-dabus-sexuels-commis-par-des-maitres-yogis/>

Le dossier de l'UNADFI : *Yoga, méditation et dérives sectaires* : <https://www.unadfi.org/boutique/publication/meditation-et-yoga-2/>

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay